

# COMPTE-RENDU

Réunion bureau restreint du 11 décembre 2018

## LIGUE DE VOILE OCCITANIE LANGUEDOC-ROUSSILLON MIDI-PYRÉNÉES

**Objet** : prime de fin année

**Présents** :

Paul Edouard DESPIERRES  
Jacques HEURLEY  
Jean Marc GARBAY  
Corine CORINTOUR

Président  
Vice-président  
Secrétaire Général  
Trésorière

**DECISION**

Il est décidé d'attribuer aux salariés permanents de la Ligue de Voile Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, une prime exceptionnelle de 1 000 euros net pour l'investissement mis dans le cadre de leur emploi durant l'année 2018.

**Le Président,  
Paul-Edouard DESPIERRES**

**Le Vice-Président  
Jacques HEURLEY**